



Pas trace de glyphosate dans les aliments produits en Suisse

Le glyphosate, dont le Conseil fédéral confirme l'utilisation autorisée en Suisse comme étant sans risque pour les consommateurs, est quasiment absent des produits issus de l'agriculture suisse, même sous forme de traces. En comparaison à celle des denrées analogues importées, l'excellente qualité de la production helvétique résulte principalement des restrictions particulières, respectées, qui découlent des normes en vigueur, tant techniques qu'administratives, et des bonnes pratiques agricoles.

Prométerre a pris connaissance avec satisfaction du rapport du Conseil fédéral sur les effets réels du glyphosate et se réjouit de « voir l'église remise au milieu du village ». Etayée par une analyse objective de ses risques et de ses effets sur la santé humaine, plutôt que d'alimenter une peur irrationnelle, fondée sur des réalités qui nous sont totalement étrangères, l'analyse publiée par le Conseil fédéral permet de rassurer la population et les consommateurs par rapport aux traces infimes, toujours en-dessous des limites légales, que ce produit de traitement laisse parfois sur les denrées destinées à notre alimentation.

Prométerre est satisfaite de voir se confirmer les résultats d'analyses réalisés antérieurement par sa filiale ProConseil (disponible sur www.prometerre.ch), à savoir que les produits agricoles de provenance suisse ne contiennent pas, ou quasiment pas, de traces décelables de glyphosate. Ce constat vient confirmer le respect des règles et des bonnes pratiques agricoles des agriculteurs de ce pays, qui ne pulvérisent jamais cet herbicide sur des cultures vivrières, dont le fruit est destiné à l'alimentation humaine. C'est ainsi un gage très solide pour la confiance de la population à l'égard de notre agriculture.

Les professionnels de la terre attendent désormais que cessent les polémiques au sujet de cette matière active. Son utilisation est parfois la seule solution pour détruire certaines mauvaises herbes qui nuisent à la productivité des cultures. Elle s'avère parfois indispensable, ne serait-ce que pour alléger la pénibilité du travail dans les vignobles en très forte pente ou pour permettre le succès des pratiques de conservation de la fertilité des sols à long terme. Le vrai défi pour l'agriculture est celui de réduire le recours à des produits de traitement réellement problématiques pour l'homme ou l'environnement. C'est là que les agriculteurs ont besoin de la compréhension des consommateurs et de l'adaptation de leurs exigences, plutôt qu'une opprobre publique dépourvue de base scientifique.

Renseignements complémentaires :

M. Claude Baehler, président de Prométerre – 079 274 00 61 – c.baehler@prometerre.ch

M. Luc Thomas, directeur de Prométerre - 079 779 30 83 - l.thomas@prometerre.ch

Prométerre est l'association faitière vaudoise de défense professionnelle et de promotion des métiers de la terre et la Chambre d'agriculture du canton de Vaud. Outre la défense des intérêts généraux de l'agriculture vaudoise, **Prométerre** propose des services et du conseil aux exploitants agricoles et viticoles. Elle tient également le secrétariat d'organisations professionnelles et assume des mandats publics. **Prométerre** compte env. 4000 membres individuels, 32 organisations sectorielles et plus de 100 collaborateurs. Son siège est à la Maison du Paysan, à Lausanne.